



--- Votre municipalité en action ---

Mai 2026



Finances

Dans la précédente rétrospective, il était fait état d'une **situation financière fragile de la commune**. Le budget a été voté le 28 avril à l'équilibre entre dépenses et recettes, conformément aux obligations légales. Cet équilibre ne traduit pas la **réalité d'une situation financière qui reste très fragile**, avec de nombreuses dépenses à honorer ou à engager prochainement. Cette situation s'explique par la réalisation de projets antérieurs qui, bien que bénéfiques pour la commune, réduisent aujourd'hui les marges de manœuvre financières. Des éléments d'explication plus détaillés seront présentés dans la prochaine édition du Choisyliens.

La commission finances et les services de la commune sont mobilisés afin de clarifier les comptes et de **mettre en place un suivi rigoureux de la comptabilité**. Dans ce contexte, et pour faire face aux dépenses indispensables, le conseil municipal a décidé **d'augmenter de 3 % les impôts directs** afin de soutenir la trésorerie. Depuis la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, la taxe foncière et la taxe d'habitation sur les résidences secondaires constituent en effet le principal levier de recettes pour les communes. Malgré cette évolution, les taux appliqués restent inférieurs à ceux de communes comparables.



Stationnement

Parking temporaire en face de l'école

Un **parking provisoire en gravier** a été aménagé le long de la route du chef-lieu à la suite des travaux de l'école. Implanté sur un terrain privé, il devra être restitué à son propriétaire au 1^{er} septembre 2026, conformément à l'engagement pris par la commune avant les élections. Des **solutions alternatives de stationnement sont à l'étude**, telles que le dépose-minute, le transport scolaire et les aménagements pour les vélos, avant de construire un nouveau parking.



École

Cantine

Une rencontre a eu lieu avec le prestataire de restauration collective **Calitéo** ainsi qu'avec le **cuisinier** de l'école (employé par cette même société). Les repas, **cuisinés sur place** à partir de produits fournis par le prestataire, répondent aux exigences en vigueur, notamment avec des menus équilibrés établis sur un cycle de 21 jours conformément au Programme national nutrition santé. Les quantités sont adaptées aux âges des enfants, aux recommandations nationales et à l'appétit de nos jeunes. Le **niveau de gaspillage alimentaire reste faible**, avec environ 17 g par élève, ce qui situe l'établissement dans une fourchette basse.



École

Transport scolaire

Depuis plusieurs années, la commune a mis en place un **service de transport scolaire** par car pour les élèves de l'école primaire. Ce dispositif est coordonné par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et organisé en lien avec la CCFU et la commune, et **il est de plus en plus utilisé par les familles**.

Depuis l'an dernier, la Région a fait évoluer les conditions d'inscription : la gratuité est désormais réservée aux élèves résidant à plus de 3 km de l'école, tandis que des frais restent applicables en deçà de cette distance. Cette mesure, généralisée à l'échelle régionale, vise à **encourager les déplacements à pied ou à vélo** pour les trajets les plus courts. Face à l'augmentation du nombre d'inscriptions et pour satisfaire les demandes de nombreux parents, un second car a été mis en service.

La participation financière de la Région ne concerne toutefois que les élèves habitant à plus de 3 km, le reste étant entièrement financé par la commune, à hauteur d'environ **20 000 € par an**. Les comptages réalisés au cours de l'année confirment une **fréquentation satisfaisante**, malgré quelques inscriptions non justifiées. Au regard de ces éléments et afin de soutenir l'usage des transports collectifs, la commune a fait le choix de **maintenir deux cars pour l'année scolaire 2026-2027**. Nous encourageons les Choisyliens à utiliser ce mode de transport.



Agents municipaux

Afin de faire face au manque de personnel pour la cantine et le périscolaire, la commune a dû adapter les affectations de personnel et a engagé la **recherche de vacataires**, destinés à intervenir ponctuellement en remplacement. À ce jour, **2 candidatures ont été concrétisées**, et nous espérons en recevoir d'autres. N'hésitez pas à contacter la mairie pour plus d'infos.



Voirie

Fauchage des bordures

Le **fauchage des accotements** des routes communales a débuté ce mois-ci, afin d'améliorer la visibilité et de faciliter le croisement des véhicules. A noter que sur les routes départementales, c'est le conseil départemental qui assure le fauchage.



Communication

PanneauPocket+

L'**activation de PanneauPocket+** permet désormais d'accéder à de nouveaux modules pratiques, tels que le signalement, les informations utiles ou encore la déchetterie. Certains modules restent en cours de déploiement. Depuis la distribution du flyer présentant les outils de communication de la commune, le nombre de téléchargements de l'application PanneauPocket a **augmenté de 23 % !**